



Cabinet de la Chef de l'Opposition Officielle

275, rue Notre-Dame Est
Bureau R.112
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-2990
Télécopieur : 514 872-5244

Montréal, le 5 juin 2012

Monsieur Laurent Lessard
Député de Frontenac
Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

OBJET : Motion pour la création d'une société paramunicipale pour l'industrie du taxi

Monsieur le Ministre,

Il me fait grand plaisir de vous faire parvenir la motion citée en rubrique qui a été déposée par Vision Montréal et adoptée à l'unanimité le 14 mai dernier lors de la séance du Conseil de Ville à la mairie de Montréal. C'est donc avec empressement que je vous demande de finaliser les travaux parlementaires pour que cette nouvelle Société puisse voir le jour dès cet automne.


L'industrie du taxi montréalaise est depuis quelques années en perte de croissance : augmentation des prix de permis, pertes économiques substantielles, compétition avec la navette aéroportuaire 747 de la STM, manque de reconnaissance comme réel partenaire du transport collectif, et tout récemment, chute de la demande de ce service compte tenu de nombreuses manifestations. L'industrie du taxi manifeste une exaspération sans cesse croissante.

Dans une lettre adressée le 9 mars 2012 par le ministre des transports Pierre Moreau à Michel Bissonnet, membre du comité exécutif et responsable des affaires gouvernementales du transport à la Ville de Montréal, le ministre l'assurait de son appui à l'égard des amendements à la Loi concernant ladite Société.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et demeure confiante que vous allez avec diligence donner suite à ce projet déterminant pour la création de la nouvelle Société paramunicipale du taxi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Chef de l'Opposition officielle,



Louise Harel

- p.j. : Motion adoptée à l'unanimité sur l'industrie du taxi.
- c.c. : M. Pierre Moreau, ministre des transports du Québec
Mme. Danielle Doyer, présidente de la Commission parlementaire des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale.
M. Stéphane Bergeron, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires Municipales.